

## **Cortébert**

### **Informations du Conseil municipal**

#### **Assemblée municipale lundi 14 décembre 2020 : les enjeux**

Comme mentionné sur la convocation, l'assemblée municipale a lieu lundi 14 décembre à 20h00 à la salle polyvalente. Les mesures d'hygiène et de distance seront observées et le port du masque est obligatoire pendant toute la durée de l'assemblée. Afin que chacun/e puisse se faire une idée des enjeux et décider en connaissance de cause de participer ou non à l'assemblée aussi en fonction des propositions du Conseil municipal, nous résumons ci-après les points qui seront discutés.

#### **Comptes 2019**

Les comptes 2019 bouclent sur un bénéfice de plus de 145 mille francs au compte global, alors qu'un déficit de 123 mille francs était prévu. L'amélioration provient en grande partie des recettes fiscales supérieures et d'une subvention non prévue pour l'assainissement du stand de tir. Le Conseil municipal propose de ratifier les comptes qui portent la fortune au bilan à 1,612 million de francs.

#### **Règlement du CRC**

Ce point très procédural concerne le règlement du syndicat en charge de la protection civile du Jura bernois. Il s'agit simplement de supprimer quelques passages du règlement relatif à l'organe de conduite intercommunal qui a été repris par l'organisation intercommunale Jb.B. Le Conseil municipal recommande l'approbation.

#### **Décomptes finaux**

Les décomptes finaux de l'assainissement du stand de tir et de l'éclairage public seront aussi présentés. Le stand de tir boucle sur une dépense très nettement moindre que celle budgétée (26 mille francs pour un crédit voté de 300 mille francs) alors que l'assainissement de l'éclairage public a coûté 91 mille francs pour un crédit de 100 mille francs. Le Conseil municipal recommande d'approuver ces décomptes.

#### **Parc Chasseral**

La charte du Parc Chasseral doit être approuvée pour une nouvelle période de 10 ans afin de renouveler le label fédéral de l'institution. Les activités du Parc ces dernières années ont beaucoup apporté de projets sur le territoire communal. Par exemple, la mise en place du chemin des Anabaptistes, des plantations d'arbres, des réfections de murs en pierres sèches ou encore l'accompagnement constructif du goudronnage de la route Place Centrale – Pont des Anabaptistes en 2012. Plusieurs centaines de milliers de francs ont été investis dans les projets touchant le territoire de Cortébert, soit directement par le Parc, soit par des soutiens financiers externes générés par le l'institution. La participation communale de 4 francs par habitant/e, inchangée pour toute la période de renouvellement, permet de faire affluer beaucoup d'argent externe dans région puisque les communes ne couvrent que 6% du budget du Parc. Le Conseil municipal recommande de renouveler l'adhésion pour les 10 ans à venir.

#### **Budget 2021**

En raison de la crise sanitaire notamment, le budget 2021 présente des incertitudes et un déficit de l'ordre de 205 mille francs au compte global. La fortune permet d'absorber ce déficit et les perspectives d'attirer de nouveau contribuables dans le quartier des Ouchettes, ainsi que le plan financier à 5 ans, permettent de penser que les résultats futurs seront meilleurs.